



N°13 - Octobre 2009 - Août 2010

## Voile en Hyrule : c'est bientôt fini !

Par Anator

Le 11 janvier, les ministres réunis en conseil ont proposé l'adoption d'une loi visant à interdire le port du voile intégral en Hyrule ! Une proposition très critiquée par plusieurs spécialistes et associations de défense des droits religieux (eh oui, ça existe !).

Notons que, selon les chiffres du gouvernement, en dix ans, le nombre de femmes portant le voile a été augmenté de plus de 25%.

Le phénomène ne touchait à l'origine que les femmes Gerudos, puis s'est étendu à travers la citadelle d'Hyrule. Un projet de loi similaire a été adopté à Termina où le nombre de femmes voilées atteignait l'année dernière les 48% ! La reine ne s'est pas encore prononcée sur le sujet mais on peut doré et déjà espérer son approbation : notre souveraine a toujours lutté contre ce phénomène !

Il faut préciser que dans notre royaume, ce n'est pas une question de religion, contrairement au monde des humains, où le voile intégral est porté selon la croyance. Une « coutume » née dans la religion Chrétienne et qui s'est plus tard étendue à d'autres religions !

Si la proposition est adoptée, toute femme du royaume portant le voile se verra contrainte de le confier aux autorités et de payer une amende de 180 rubis, somme tout à fait proportionnelle à la gravité du délit, selon le ministre de l'intérieur.

Les sondages officiels montrent qu'environ 35% des femmes voilées accepteraient de se plier à la volonté du gouvernement...c'est peu !

Autant dire que si la loi passe, on va avoir droit à de nombreuses manifestations !

« Rien à foutre, nous dit le ministre de l'immigration, j'en ai plein le dos de voir tous ces cacas sur pattes ! », déclaration diffamatoire pour laquelle il a été condamné Jeudi dernier à payer une amende de 456 rubis, somme pas du tout proportionnelle à la gravité du délit selon l'accusé...

Peut-on espérer sa démission suite à l'incident ? « Non ! Répond son secrétaire d'Etat, maintenant, on va empêcher les ministres de dire ce qu'ils pensent ? » ! Encore un officiel de trop !

Autant dire qu'avec ce projet de loi et les déclarations qui l'accompagnent, la situation en Hyrule risque d'être tendue pendant plusieurs mois !

Selon un spécialiste de la question « nous ne sommes pas prêts à imposer ce genre de loi de manière respectueuse, en faisant en sorte que personne ne se tape dessus, ce projet de loi va diviser le royaume une fois de plus ! », autrement dit, on a pas mieux à faire ? Peut-être bien !

Proposer une loi pour annuler la loi qui annule le port du voile ?

Bon allez, je vous laisse vous diviser là dessus et je vous tiens au courant !